



BULLETIN D'INSCRIPTION DOSSARD N°



Dimanche 17 juin 2018

Courses «nature» de 24 km et de 11 km



Je soussigné (e) :

Nom : Prénom :

Date de naissance obligatoire : . . / . . / . .

Adresse :

Adresse Mail

Catégorie : Sexe :

Club :

Licence FFA n° : (Joindre photocopie)



La Glèyade
46300 Gourdon
Tél. 05 65 41 36 69 - 06 63 31 41 74
vignobleroch@gmail.com



Ou photocopie du certificat médical (que nous conservons) de moins d'un an, mentionnant : absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Toutes personnes ayant une autre licence que celles mentionnées précédemment ou sans certificat ne prendront pas le départ de cette course.

INSCRIPTION COUREUR : 24Km course 11Km course 11Km randonnée 11Km marche nordique

*Cocher la case correspondante

- Pré-inscription 24 Km: 10 euros avant le 16 juin inclus et 12 euros le jour de la course.

- Pré-inscription 11 Km: 8 euros avant le 16 juin inclus et 10 euros le jour de la course.

Randonnée 11 Km : 6 euros

Marche Nordique 11 Km : 6 euros

Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running) ou Licencié FFTRI.

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition.

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

*** Bulletin d'inscription et règlement (à l'ordre de S.C.G.A) à adresser à :**
Mme WEISZER Chantal, 1 rue des Lilas 46300 Gourdon

INFORMATION : courses et marches ouvertes aux coureurs licenciés ou non à partir de la catégorie cadet pour le 11km et 25km.

Signature et autorisation parentale pour les mineurs.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. GAN

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Remise des dossards de 8h00 à 9h45

DEPART du 24Km : 9h00 à MILHAC, place de la mairie ARRIVEE : même endroit

DEPART du 11Km course et du 11KM randonnée: 10H00 à MILHAC, place de la mairie ARRIVEE : même endroit

PARCOURS : Une boucle de routes et chemins, vallonnée avec dénivelés.

RAVITAILLEMENTS : 11 KM course et randonnée
24 KM course

1 ravitaillement prévu sur le parcours et à l'arrivée.
1 ravitaillement prévu sur le parcours et à l'arrivée.

Prendre connaissance du règlement et du circuit.

Imprimé par nos soins : NPJVP